

# LETTRE BIO n° 1

Edition Septembre 2018



## DANS CE NUMERO

## Commission filières biologiques de Coop de France

La dernière Commission Filières Biologiques de Coop de France s'est tenue le 11 juin dernier avec une affluence record de 30 participants (représentants de coopératives et de fédérations régionales).

l'opportunité de mettre en place un label bio français en sus du règlement européen, etc. Retrouvez la présentation [ICI](#)

Plusieurs sujets importants ont été évoqués à savoir :

> la présentation du programme Ambition bio,

> le lancement par l'Agence Bio d'un Copil national sur la restauration collective, ArcBio, afin de mobiliser les opérateurs pour l'intégration de produits biologique sur ces circuits,



- 1 Commission filières biologiques
- 2 Conjonctures des marchés
  - > Une forte croissance toujours d'actualité
  - > Baromètre des consommateurs
  - > Chiffres clés des F&L bio en restauration collective
- 3 Au cœur du secteur Bio Coopératif
  - > Dans les coopératives ...
  - > Des étudiants à la recherche d'entreprises
  - > Infographie en Nouvelle-Aquitaine
  - > Invivo va lancer l'enseigne "Ici Bio"
  - > Actualisation du catalogue Produits Bio coopératifs
  - > Le rôle des coops dans le développement du bio en France
- 4 Soutien financier / Appels à projet
  - > Nouveau programme « Ambition Bio 2022 »
  - > Nouveaux fonds de soutien aux filières bio
  - > Appels à projets
- 5 Réglementation
  - > Nouveau règlement européen encadrant l'Agriculture biologique adopté au printemps 2018
  - > Mise à jour du guide des Intrants
  - > Modification de l'annexe IX du règlement européen
  - > Vers un nouveau label : bio, local et équitable ?
- 6 Agenda

Editée par **Coop de France Alpes-Méditerranée**  
32, rue de la Garbiero – 13300 Salon de Provence  
Tél : 04 90 55 45 45

[www.coopdefrance-alpesmediterranee.coop](http://www.coopdefrance-alpesmediterranee.coop)

Assemblée Générale Coop de France Alpes Méditerranée  
Vendredi 7 décembre 2018 - Lambesc (13)

# Conjoncture des Marchés

**Une forte croissance toujours d'actualités pour la production dans les filières bio.**



Au premier trimestre 2018, la hausse des productions et des ventes de produits biologiques se poursuit dans la grande majorité des secteurs (vins, fruits et légumes, lait, viandes). Les enquêtes d'opinion montrent un attrait croissant pour les produits issus de l'agriculture biologique malgré des prix qui restent plus élevés que leurs équivalents en conventionnel. Retrouvez la [note de conjoncture et d'actualités de l'Agence bio](#) (édition fin mai 2018) sur les filières animales et végétales détaillées et les produits bio.

**Baromètre des consommateurs : toujours plus de bio.**



Plus de 80% des Français estiment important de développer l'agriculture bio et font confiance aux produits bio. Leurs attentes vont au-delà du domicile et s'étendent à la restauration scolaire, aux restaurants, à leurs lieux de travail, aux hôpitaux, etc.

Quels produits bio les français achètent-ils, pour quelles raisons, quelles sont les qualités reconnues du bio... ? [Le baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France](#) (Agence BIO/CSA Research) vous apportera toutes ces réponses.

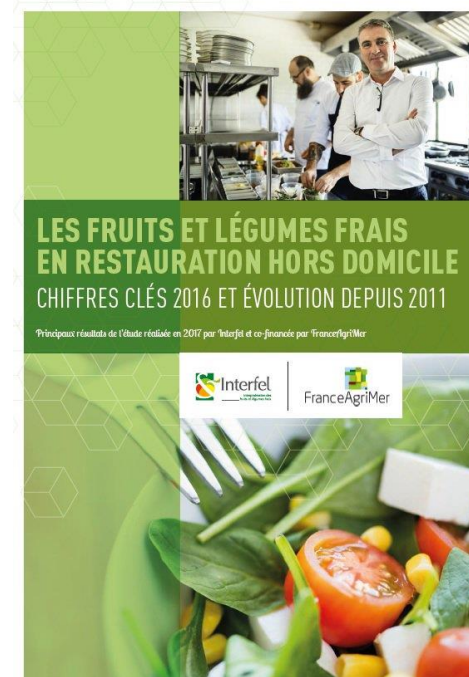
**Conjoncture des Grandes Cultures Bio**



> [Données économiques](#) de France AgriMer sur les bilans, les variétés, les rendements.

> Fiche récapitulative de l'Agence Bio : [chiffres clés de 2017/2018](#).

**Chiffres-clés des F&L bio en restauration collective**



Tous les 5 ans environ, Interfel conduit une étude pour évaluer les achats de fruits et légumes frais sur le secteur de la RHD. Cette étude, depuis deux éditions, évalue la part des fruits et légumes bio en restauration collective. Les outils de présentation de la dernière édition de cette étude sont désormais en ligne :

> [La plaquette de présentation des principaux résultats sur le site d'Interfel](#)

> [La méthodologie complète, les résultats détaillés et l'analyse du Ctif sur le site du Ctifl.](#)

L'accès à cette publication nécessite un login et un mot de passe, qui pourront vous être délivrés sur simple demande au Ctifl (en remplissant le formulaire).

# Au cœur du secteur Bio Coopératif

## Dans les coopératives...



## PLANÈTE COOPÉRATIVE

- > La Coopérative de Creully (14) réceptionne ses premières bennes de céréales bio dans son nouvel outil : un silo dédié à l'orge bio [ICI](#)
- > AgriBio Union a inauguré un nouveau silo de 11 200 t. dans le Lot-et-Garonne : [ICI](#)
- > Bioporc lance une large gamme de produits de charcuterie bio sans sel nitré : [ICI](#)
- > Une nouvelle dynamique bio régionale en Nouvelle Aquitaine suite au lancement d'un partenariat entre Sèvre et Belle, Cap Faye et Océalia pour les productions végétales, la viticulture et l'élevage. Lire le [communiqué de presse](#).

## Des étudiants en recherche d'entreprises



Le 17 septembre prochain les formateurs de la licence pro ABCD recevront leur 11<sup>ème</sup> promotion. Les étudiants la composant sont avant tout issus de BTS agricoles en productions animales, et végétales, en gestion et protection des cultures, en techniques

commerciales de vente des produits alimentaires... Pour le site de notre région, à Carpentras, ils rechercheront une structure d'accueil pour un stage de 16 semaines ou un contrat d'apprentissage de 32 semaines. N'hésitez donc pas à contacter Coop de France Alpes méditerranée, Stéphanie Costa [scosta@coopdefrance-alpesmediterranee.coop](mailto:scosta@coopdefrance-alpesmediterranee.coop), si vous souhaitez confier à un étudiant ou un groupe d'étudiant une étude/problématique agronomique ou commerciale ciblée à partir de la rentrée 2018.

## Infographie en Nouvelle-Aquitaine

Toutes les données Bio du secteur coopératif regroupées dans un [flyer](#).

## Invivo va lancer l'enseigne « Ici Bio ».

Après la création de magasins Frais d'Ici, le premier groupe coopératif français (5,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires) veut lui aussi profiter de la croissance du marché du bio. Trois points de ventes devraient ouvrir en septembre ou octobre 2018 sur une surface de 300 à 500m<sup>2</sup> avec une priorité donnée au sourcing local. Ces magasins seront implantés à côté des jardineries Gamm Vert.

## Actualisation du catalogue des Produits Bio coopératifs



Avec 6 nouvelles coops et 18 nouveaux produits, le [catalogue](#) présente l'offre Bio des coopératives. Ce sont aujourd'hui plus de 550 coopératives, unions et filiales qui ont fait le choix de s'engager dans la production biologique. Présents sur tout le territoire, les agriculteurs coopérateurs assurent la production d'une grande diversité de produits alimentaires bio de qualité et accessibles à tous.

## Le rôle des coops dans le développement du bio en France

Depuis plusieurs mois Coop de France a une nouvelle stratégie digitale avec plus de contenu pour gagner en visibilité et en influence. L'Agriculture Biologique ayant toute sa place dans l'axe majeur « Une alimentation toujours plus saine et durable », un dossier bio a été publiée sur la plateforme digitale de La coopération Agricole. Retrouvez-le [ICI](#)

# Soutien financier / Appels à projet

## Nouveau programme « Ambition Bio 2022 »

Lancé par le ministre de l'Agriculture le 25 juin, le nouveau programme Ambition Bio 2022 ambitionne d'atteindre 15% de SAU Bio en 2022. Parmi les premières mesures :

- > La revalorisation du crédit d'impôt de 2500€ à 3500€, prolongée jusqu'en 2020.
- > Le doublement des fonds « Avenir Bio » de 4 à 8 m€ dont + 2m€ dès 2018

Plus d'information sur le [flash de présentation](#).

## Nouveaux fonds de soutien aux filières bio :

### > Sofiproteol : appui aux filières oléo-protéagineuses bio

Société de financement et de développement du groupe Avril, Sofiprotéol souhaite participer au développement des filières oléo et protéagineuses bio en ciblant en priorité les thématiques des semences et du stockage, triage, et première transfo (ensachage). Faute de pouvoir réaliser des dons, elle propose des prêts à taux allant de 0% à 1% selon le montant des investissements et des Prêt participatifs (avec remboursement à la fin du projet) à un taux avantageux. Sofiprotéol recherche actuellement des coopératives potentiellement intéressées ayant un projet d'investissement pour donner de la légitimité à cette démarche.

### > ESFIN Gestion : nouveau fonds de soutien aux filières bio

Acteur pionnier de l'investissement en fonds propres dans l'ESS, ESFIN Gestion est une filiale du Crédit Coopératif à l'initiative d'un fonds dédié au bio : F<sup>2</sup>Bio. Un partenariat a été noué avec CDF pour que ce fonds d'investissement réunisse les savoirs et les expériences qui lui permettront d'être efficace et pertinent dans le soutien aux filières biologiques françaises.

## Appels à projets

> **FONDS AVENIR BIO** sur la structuration de filières issues de l'agriculture biologique : le 18ème AAP est prévu pour la rentrée, préparez-vous ! Depuis sa création en 2008, ce fonds s'adresse à des opérateurs économiques engagés dans une démarche de développement impliquant des partenaires complémentaires, sur plusieurs années, et avec des objectifs

communs d'impacts sur les filières biologiques concernées. Les programmes d'actions de niveau suprarégional ou national sont prioritaires. 2 possibilités s'offrent aux porteurs de projets et à leurs partenaires :

→ un dépôt direct du dossier

complet ;

→ un dépôt d'une demande de soutien au stade du montage de dossier avec la présentation d'un dossier d'orientation générale (DOG) et une formulation d'un besoin pour un accompagnement au montage de dossier.

> **Appels à projets** du Programme d'investissements d'avenir de l'ADEME pour les entreprises qui innovent dans les thématiques de la transition écologique et énergétique ; L'objectif de cet AAP est de promouvoir des filières agricoles et agro-alimentaires éco-efficientes qui mettent en œuvre des technologies et organisations innovantes, génératrices d'activité économique pérenne et réduisant leur empreinte environnementale sur l'ensemble du cycle de vie. Date de Clôture : 19 septembre 2019.



# Règlementation

## Nouveau règlement européen encadrant l'Agriculture Biologique adopté au printemps 2018

Le nouveau règlement Bio européen entrera en application au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Les principales mesures sont présentées dans ce [flash](#). Coop de France travaille actuellement sur les actes secondaires en cours, qui préciseront de nombreux points.

## Mise à jour du guide des Intrants

[Le Guide des produits de protection des cultures utilisables en AB en France](#)

du CNAB de l'INAO a été mis à jour au 31 mai 2018 : Synthèse des ajouts/retraits des produits phytopharmaceutiques, et substances de base, modification d'usages pour des produits phytopharmaceutiques déjà inclus dans le guide. Ce guide ne se substitue pas aux conseils des techniciens de culture et des distributeurs de produits phytopharmaceutiques. Le recours aux produits phytopharmaceutiques inscrits dans ce guide n'est pas automatique et leur utilisation doit être justifiée par l'opérateur.

## Modification de l'annexe IX du règlement européen

L'INAO prévoit de mettre à jour l'annexe IX du RCE n°889/2008 listant les produits agricoles non bio autorisés pour en introduire de nouveaux voire en maintenir des anciens. L'INAO questionne donc les professionnels pour savoir si les produits ci-après sont concernés : algues, graisses et huiles, fructose, amidon de maïs cireux, organismes aquatiques spécifiques, gélatine autre que provenant du porc et boyaux.

Sans mouvement de notre part ces produits seront retirés. Si vous souhaitez que l'un ou plusieurs de ces produits soient ajoutés ou maintenus, merci donc de faire un retour à Stéphanie Costa avant le 10 septembre :

[scosta@coopdefrance-alpesmediterranee.coop](mailto:scosta@coopdefrance-alpesmediterranee.coop)



## Vers un nouveau label : bio, local et équitable ?

Le Conseil économique, social et environnemental (Cese) a voté le 19 juin 2018 un avis proposant la création d'un nouveau label bio, local et équitable. Par ailleurs, il préconise de renforcer les autres signes officiels de qualité et d'origine (SIQO) et leurs cahiers des charges (engagements environnementaux, sanitaires et sociétaux) pour répondre aux attentes des consommateurs et offrir plus de garanties aux producteurs.

## A vos agendas !



- > Commission filières biologiques de Coop de France : 10 octobre à Paris
- > Rendez-vous Tech&Bio cultures méditerranéennes – Avignon du 16 au 18 octobre : organisation conjointe avec le Salon Med'Agri : un lieu, deux Salons !
- > Assises de l'agriculture biologique à Paris le 27 novembre.